

Mon argent pour la vie

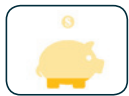
PARLONS DES BESOINS EN MATIÈRE D'ÉPARGNE

AMORCER LA CONVERSATION

- L'épargne correspond à l'argent qui est mis de côté régulièrement ou qui est investi pour l'avenir. Comme votre retraite sera en grande partie financée par votre épargne et vos placements personnels, voyons ensemble comment nous pouvons vous fixer un objectif et vous garder sur la bonne voie.
- Pour de nombreuses personnes, épargner pour la retraite n'est pas une priorité; la principale priorité financière des gens demeure la réduction de leurs dettes. Comprendre vos différentes priorités et vos différents besoins vous aide à élaborer un budget, à gérer vos dettes et à établir un plan pour vous permettre d'atteindre vos objectifs à court et à long terme.
- Comptez-vous principalement sur votre épargne et vos placements personnels pour financer votre retraite? **Mon argent pour la vie** est l'approche personnalisée de la Financière Sun Life pour planifier votre vie financière et votre retraite. Elle nous permet de travailler ensemble pour prévoir vos besoins, aujourd'hui et à la retraite, de sorte que vous pourrez prendre votre retraite en toute confiance.

METTRE LES RISQUES EN LUMIÈRE

Lorsque vient le moment d'épargner pour la retraite, il est important de tenir compte des risques suivants :



LONGÉVITÉ – Votre montant d'épargne-retraite pourrait devoir couvrir une période de 30 ans et plus et vous voulez éviter de manquer d'argent.



INFLATION – En raison de la hausse du coût de la vie, votre montant d'épargne-retraite pourrait ne pas durer aussi longtemps que vous l'aviez prévu.



MARCHÉ – Les replis du marché peuvent vous empêcher d'accumuler suffisamment d'argent en vue de la retraite.



SANTÉ – Si votre état de santé se détériore et que vous n'êtes pas protégé, vous pourriez devoir utiliser votre épargne pour payer vos frais de soins de santé.



MORTALITÉ – Le décès prématuré de votre conjoint ou partenaire pourrait réduire votre revenu familial et avoir une incidence sur votre épargne.



LE SAVIEZ-VOUS?

Parmi les travailleurs :

- **28 %** disent craindre d'épuiser leur épargne-retraite de leur vivant.
- **34 %** se montrent incertains quant à leur montant d'épargne-retraite.
- **62 %** ne sont pas convaincus que leur épargne-retraite durera suffisamment longtemps.

Il est essentiel d'avoir une conversation sur l'épargne le plus tôt possible.

Source : Indice canadien de report de la retraite Sun Life 2015
Groupe de référence : répondants dont l'actif à investir se situe entre 100 000 \$ et 500 000 \$.

EXPLICATION DU CONCEPT : QUEL MONTANT METTRE DE CÔTÉ ET PENDANT COMBIEN DE TEMPS?

Voyons l'exemple suivant. L'épargne de Jean suffira-t-elle pour toute la durée de sa retraite?

316 000 \$²
montant d'épargne-retraite moyen des gens

÷

30 ans
durée moyenne de la retraite

=

10 500 \$
revenu de retraite annuel provenant de l'épargne-retraite

Vous devez tenir compte de cette règle générale :
vous devrez peut-être remplacer 70 % de votre revenu une fois à la retraite



Jean gagne 70 000 \$ par année

70 % de son revenu annuel = 49 000 \$ par année

Il y a donc un **manque à gagner de 38 500 \$** en épargne personnelle pour chaque année de sa retraite*

* Les autres sources de revenu (p. ex. Régime de rentes du Québec/Régime de pensions du Canada, Sécurité de la vieillesse et tout régime de retraite à prestations déterminées) ne sont pas prises en compte

ÉPARGNER — MIEUX VAUT COMMENCER TÔT

Élaborer un plan d'épargne peut être simple. Grâce à des cotisations périodiques, vous pouvez vous constituer un important fonds de retraite au fil du temps. Voici combien vous pouvez épargner en versant une cotisation de 500 \$ par mois.³

ÂGE AU DÉBUT DES COTISATIONS	ÉPARGNE À L'ÂGE DE 65 ANS
60	34 045 \$
50	132 952 \$
40	294 060 \$
30	556 489 \$

Si vous commencez à épargner plus tard dans la vie, vous devrez cotiser beaucoup plus pour avoir le montant d'épargne équivalent à la retraite. Faire une cotisation mensuelle plus élevée peut être difficile et pourrait vous inciter à reporter votre retraite. Je peux vous aider à y arriver.

PRÉSENTER LA SOLUTION

Il est difficile de savoir où placer son argent pour obtenir le meilleur rendement possible. Avoir la bonne combinaison de produits dans votre portefeuille peut vous aider à épargner en vue d'atteindre vos objectifs à court et à long terme et à constituer votre patrimoine. Nous tiendrons compte de certaines des options suivantes afin de déterminer ce qui vous convient le mieux :

- **Certificats de placement garanti (CPG)** – Lorsque l'on investit dans un CPG, on peut verser de l'argent durant une période déterminée à un taux d'intérêt garanti, peu importe les fluctuations du marché. C'est l'un des placements les plus sûrs et les plus simples que l'on puisse faire. Les CPG sont une option prudente pour les objectifs à court terme; ils ont un faible potentiel de croissance, mais vous ne risquez pas de perdre de l'argent.
- **Fonds communs de placement** – Un fonds commun de placement est un important regroupement de sommes versées par un grand nombre de personnes. Ces sommes ainsi mises en commun sont placées dans des actions, des obligations ou d'autres titres par des experts en vue d'en faire croître la valeur. Chaque fonds est associé à un objectif de placement écrit qui vous aidera à décider si vous devez l'inclure ou non dans votre plan financier global. Bien que certains fonds de placement puissent servir à investir à court terme, les fonds communs de placement conviennent davantage aux objectifs à long terme. Pourquoi? Parce que leur valeur fluctue selon la valeur des titres de placement qu'ils détiennent et que les rendements ne sont pas garantis.
- **Contrats de fonds distincts** – Ils donnent accès aux placements axés sur le marché et à des garanties qui vous aideront à faire croître et à protéger votre épargne, et offrent l'option de recevoir un revenu garanti à la retraite. Ils offrent aussi d'autres garanties d'assurance qui vous permettent de profiter d'une protection additionnelle alors que vous accumulez de l'épargne.
- **Régimes d'épargne enregistrés et non enregistrés** – Les placements décrits ci-dessus peuvent être détenus dans des régimes d'épargne enregistrés ou non enregistrés.
 - Les placements **enregistrés** sont enregistrés auprès du gouvernement fédéral et procurent des avantages fiscaux. Par exemple, avec un régime enregistré d'épargne-retraite (REER), vous ne payez aucun impôt jusqu'au moment de faire un retrait. Aussi, dans le cas d'un compte d'épargne libre d'impôt (CELI), vous ne payez aucun impôt sur la croissance de votre compte.
 - Les comptes et les placements **non enregistrés** ne sont pas enregistrés auprès du gouvernement fédéral; il n'y a donc aucun plafond quant au montant que l'on peut y verser, ce qui vous permet de maximiser votre épargne. Les comptes non enregistrés vous permettent d'avoir accès⁴ à votre argent en tout temps. En cas de besoin, vous pouvez les utiliser comme un fonds d'urgence.

Mon argent pour la vie, c'est planifier selon vos besoins et gérer les risques afin que vous puissiez prendre votre retraite en toute confiance – et je peux vous aider.

¹ Seuls les conseillers qui détiennent le titre de planificateur financier au Québec (Pl. Fin.) ou, en dehors du Québec, de planificateur financier agréé (CFP), de conseiller financier agréé (CH.F.C.) ou un titre équivalent sont habilités à porter le titre de planificateur financier.

² Rapport sur le bilan des ménages 2015 d'Investor Economics.

³ Suppose un taux de rendement annuel de 5 %, les cotisations mensuelles étant versées au début de chaque mois.

⁴ Selon le type de compte ou de contrat, des frais pourraient s'appliquer en cas de retrait ou de réduction des garanties.

? LE SAVIEZ-VOUS?

- **34 %** des gens souhaitent avant tout rembourser leurs dettes.*
- **57 %** des personnes choisissent de rembourser leur prêt hypothécaire plutôt que d'épargner pour leur retraite.**

* Rapport 2016 sur la retraite aujourd'hui de la Financière Sun Life

** Indice de report de la retraite Sun Life 2015

La vie est plus radieuse sous le soleil